

Bistrot pédagogique

du jeudi 17 février 2010

RAPPORT THÉORIE-PRATIQUE

Analyse du contenu des activités physiques et sportives et programmation de l'éducation physique

Pierre Parlebas

Ancien élève de l'ENSEP

Président des CEMÉA

Note : afin de garder l'aspect vivant de cette intervention, nous en avons conservé le style « parlé ». (R. Nakas et S. Sapin)

Problématiques liminaires

Le contenu des Activités Physiques Sportives et Artistiques (APSA) de terrain préconisées par les textes officiels et les programmes d'aujourd'hui est-il en harmonie avec les valeurs éducatives revendiquées par ces mêmes textes officiels ?

Le contenu des APSA est-il original et spécifique relativement aux apports des autres disciplines scolaires ? Et en quoi le serait-il ?

Dans les programmes des collèges et des lycées, peut-on identifier une cohérence, une intelligibilité globale des APSA qui permettent d'organiser et de classer l'ensemble des pratiques en les articulant de façon valide aux finalités éducatives recherchées ?

Cela a-t-il un sens de parler d'une éducation physique « équilibrée » ?

En quoi l'éducation physique est-elle différente des autres disciplines ?

Pour répondre à cette question, je vais partir des interrogations que je formulais lors de mes débuts d'enseignant.

J'essayais de comprendre à quoi je servais. Je précise que j'étais normalien à l'École Normale d'Auteuil – j'ai donc reçu une formation complète d'instituteur. J'avais ainsi une expérience relativement importante de l'enseignement dans des disciplines classiques : j'ai appris à lire aux enfants, à compter, je leur ai donné des cours d'histoire, etc.

Quelle fut ensuite ma stupéfaction de me rendre compte que les sujets des concours d'entrée à l'ENSEP étaient les mêmes que ceux que j'avais passés pour entrer à l'École Normale d'Instituteurs ! Je me suis donc posé la question : « Y a-t-il une différence entre l'éducation physique et les autres disciplines ? Apportons-nous quelque chose d'original en éducation physique puisque, finalement, ce qui sert à nous recruter et à nous évaluer est de même nature que dans les autres matières ? ». Je me suis rendu

compte que cette différence n'était pas perçue. Et cette situation a longtemps perduré, ce qui ne me satisfaisait pas.

« Nous ne sommes pas des enseignants comme les autres ; nous avons un objet original. »

En effet, je m'aperçus que ce qu'on faisait en éducation physique était, bien entendu, tout à fait différent. Je ne dirais pas que c'était mieux, mais c'était plus exaltant. J'avais vraiment l'impression qu'en éducation physique, il se passait quelque chose que je n'avais pas vécu dans les autres disciplines. « Qu'y a-t-il de neuf, de spécifique en éducation physique ? » Mes collègues de l'ENSEP ne semblaient pas se rendre compte de l'importance de cette thématique. À mes yeux, c'était central, d'où l'origine des articles que j'ai écrits à l'époque.

Nous ne sommes pas des enseignants comme les autres ; nous avons un objet original. Cela ne veut pas dire que nos objectifs sont foncièrement dissemblables. Nous faisons quelque chose de différent, ce qui suppose des procédures différentes. Alors que les conséquences de ce point de vue sont massives, on observe un mal fou à le faire intégrer dans notre profession.

À la question « Qu'y a-t-il de spécifique, d'original dans notre métier ? », je me suis rendu compte que ce n'était pas le verbe, que ce n'était pas la santé, que ce n'était pas la morale – comme on le dit –, c'était la mise en jeu corporelle, l'action motrice. Je me demande pourquoi notre profession a tant de mal à s'approprier ce concept de conduite motrice... Dans trente, quarante ans, ce sera certainement intégré. Il est assez stupéfiant de voir une profession qui tend à refuser l'objet qui est le sien, en allant chercher sa raison d'être chez les psychologues, les biologistes, les sociologues, ce qui la rend totalement dépendante des autres disciplines. Ceci entraîne d'ailleurs qu'aujourd'hui les STAPS n'ont pas de réalité

universitaire et ne sont que des sous-produits des autres disciplines. Je crois qu'il faut dire les choses honnêtement si l'on veut que cela change, si l'on veut que l'éducation physique devienne ce qu'elle devrait être, c'est-à-dire une discipline importante et pas simplement une discipline reléguée au bout du banc comme elle l'est aujourd'hui, à l'université comme à l'école.

« Voilà le dénominateur commun de toutes nos pratiques : elles mettent le corps en jeu, elles sollicitent les conduites motrices des élèves. »

L'éducation physique est donc dotée d'un objet spécifique : la conduite motrice, ce qui lui confère son identité. Cet objet est original ; aucune discipline scientifique ne l'a choisi. Voilà le dénominateur commun de toutes nos pratiques : elles mettent le corps en jeu, elles sollicitent les conduites motrices des élèves.

D'une façon plus générale, je parle « d'action motrice » : en effet, si nous nous adressons en cours d'éducation physique aux conduites motrices des élèves, souvent nous travaillons sur des équipes, et même sur des affrontements d'équipes, ce qui exige un concept plus large.

Nous observons actuellement des auteurs qui, sans vouloir l'avouer, reprennent des travaux qui ont été publiés depuis bien longtemps et qui, pour masquer leur source, parlent subitement « d'action » en général, comme s'il s'agissait d'une idée nouvelle. Signalons que le propos est d'ailleurs erroné. Nous n'intervenons pas sur l'action, mais sur l'action « motrice ». L'action, c'est notamment le champ de réflexion des sociologues, dont beaucoup se définissent précisément comme des sociologues de l'action.

En EPS, nous sommes 35 000 acteurs à intervenir sur ce contenu original, sur l'action motrice, ce qui représente un effectif considérable. Malheureusement, une grande partie s'en détourne en prétendant être professeur de santé, de morale, en faisant de la

psychologie, de la sociologie,... Du point de vue de notre profession, cette dérive nous « plombe ». Nous ne sommes pas pris au sérieux et nous apparaissions comme des amuseurs : nous apprenons à gigoter. Aujourd'hui, les diplômes pris au sérieux sont les Brevets d'État. À l'enseignant d'éducation physique, on dit : « Vous voulez enseigner le ski ? Mais non, vous n'êtes pas un professionnel de la spécialité, on va laisser cette qualification aux moniteurs de ski ! Vous, votre tâche est d'accompagner les enfants sur le lieu de l'école de ski... ! »

« Aujourd'hui, les diplômes pris au sérieux sont les Brevets d'État. »

Les discussions au sein des différents milieux dans lesquels j'interviens, notamment dans les centres de loisirs, m'incitent à penser que ne sont considérés comme compétents que ceux qui acquièrent des diplômes octroyés par les fédérations. Ces diplômés sont censés être les meilleurs, ce qui conduit toute une population, notamment la nôtre, à être constamment marginalisée. En effet, les professeurs d'EPS ne seraient pas compétents au niveau des techniques (il y a maintenant des spécialistes pour chaque activité) et ils deviennent de moins en moins compétents au niveau théorique, puisqu'ils se présentent comme des sous-produits des psychologues, des biologistes, et des sociologues. Aussi, la perspective de la disparition des STAPS dans la lignée universitaire est-elle une hypothèse de plus en plus plausible... Nos collègues des STAPS, qui travaillent pourtant avec talent sur des sujets passionnants, sont aujourd'hui confrontés au problème de la *mastérisation*. Ils n'ont plus d'autorité scientifique, puisqu'ils n'ont pas d'objet propre. Ce ne sont donc pas eux qui détiennent le *leadership* de leur contenu.

En réalité, nous sommes des spécialistes de la mise en jeu corporelle ; nous sommes des pédagogues des conduites motrices. Je suis prêt à adopter un autre point de vue à condition que l'on nous propose une conception convaincante.

Or, depuis quarante ans, ce n'est pas le cas. Nos contradicteurs ne nous opposent que des arguments éculés, sans valeur, souvent ressassés depuis le XIX^{ème} siècle. Je n'ai jamais entendu, ni lu d'arguments sérieux annulant notre position. Une éducation physique moderne doit s'appuyer sur des connaissances modernes.

Quelles sont les propriétés éducatives de l'éducation physique ?

En travaillant sur les conduites motrices, est-ce que l'on développe des propriétés que l'on recherche dans le monde éducatif ?

- À l'époque, ce point était très controversé. Or nous, nous disions que dans les pratiques motrices, nous intervenons sur **l'intelligence motrice**.

Nous nous appuyions sur des travaux modernes pour l'époque, sur la psychologie de l'enfant : les psychologues (Jean Piaget et bien d'autres) avaient montré que c'est par l'activité motrice que l'enfant construit ses perceptions, sa conception de l'espace, des volumes, des distances, etc. Il s'agit de la dimension **cognitive**. L'éducation physique présente ici un apport original, notamment sur les capacités de réflexion, donc sur le cognitif : évaluer ses chances, décoder le milieu, anticiper, pré-agir, etc., supposent une activité cognitive très importante, ce qui provoque aussi le plaisir de l'action.

- Je ne parlerai pas de la **dimension biologique** que l'on connaît très bien ; notre métier y est confronté en permanence.

- Quant à **l'aspect affectif**, là encore mes collègues m'accrochaient.

En tant que maître nageur, je me rendais compte, par exemple, que si je voulais enseigner la natation à mes élèves, notamment au bord de la mer, il fallait absolument effacer leurs peurs. L'enfant était dominé par l'émotion, ce qui se traduisait par une tonicité de crispation. Il fallait qu'il s'approprie le milieu aquatique.

Sur le terrain, nous sommes constamment en train de créer les conditions affectives pour que l'enfant s'empare, s'approprie l'activité en éliminant les obstacles affectifs de type négatif. La dimension affective est la clé des conduites motrices. Nos pratiques peuvent susciter un réel plaisir de la part de nos élèves. Il faut s'appuyer sur cette dimension émotive.

- Une autre dimension est la **dimension relationnelle**.

Dans de nombreuses activités physiques, il y a communication avec autrui, il y a échanges, contacts. L'action motrice crée un univers partagé, non par le verbe, mais par l'action corporelle. Il n'est pas vrai que la société est uniquement le lieu de l'écrit et du verbe ; elle est aussi le lieu de la communication corporelle. En éducation physique, les pratiquants sont constamment plongés dans des phénomènes d'interaction, sous forme de coopération ou d'opposition, ou les deux mêlées.

- Il y a enfin la **dimension expressive** que l'on retrouve dans la danse et l'expression corporelle. Dans ce domaine d'action motrice, il y a transmission d'un imaginaire, d'une culture, de symboles, par l'intermédiaire de l'activité corporelle.

« Il est désormais enfin reconnu que, par l'intermédiaire de l'activité physique, nous pouvons intervenir sur les dimensions fondamentales de la personnalité. »

Ce qui était contesté dans les années 1960-1970 ne l'est plus aujourd'hui : il est désormais enfin reconnu que, par l'intermédiaire de l'activité physique, nous pouvons intervenir sur les dimensions fondamentales de la personnalité. Cela nous dote d'un capital extraordinaire. D'une part, nous avons un objet propre, donc nous ne faisons pas double emploi avec les autres enseignants. D'autre part, cet objet propre possède des propriétés qui rejoignent l'ensemble des propriétés recherchées dans le monde éducatif. On

joue sur l'intelligence, sur l'affectivité, sur la relation, sur l'expression, par l'intermédiaire de notre objet qui est l'action motrice. Voilà ce que l'on devrait d'abord enseigner dans nos écoles de cadres, au lieu de commencer par des discours de biologistes, de psychologues ou de sociologues. Ce qui est intéressant, c'est de travailler sur l'éducation physique et non pas sur les disciplines annexes, bien que celles-ci nous sont indispensables. Aucune discipline n'a d'indépendance épistémologique. Nous sommes tous dépendants ; mais cette dépendance n'interdit en rien d'affirmer sa pertinence disciplinaire.

Pouvons-nous organiser l'éducation physique comme une discipline d'enseignement ?

Il s'agit là d'un problème très actuel. L'idée que nous poursuivons est très simple : nous disposons d'un champ d'activités physiques gigantesque. Il y a des milliers d'activités, de jeux, de sports, de situations, qui sont à notre disposition. Lesquels choisir, lesquels délaisser ? Comment s'organiser ? Nous sommes condamnés à sélectionner des pratiques. Faut-il fonder ces préférences sur la mode, sur le matériel, sur ce que l'on a appris, ou existe-t-il un principe de cohérence qui pourrait guider nos choix ?

Nous nous orientons vers une distribution de ces activités qui tente d'être cohérente et intelligible, qui permette de prendre des décisions dans chacune des classes déterminées, de façon à ce que les choix effectués soient représentatifs de la classe d'appartenance. Ensuite, en fonction des valeurs que nous voulons défendre, nous porterons notre intérêt sur telle ou telle classe, selon l'âge, le genre des élèves, selon le lieu, le milieu, etc. Il faut une organisation, une classification des activités. Tous les auteurs, tous les établissements sérieux s'appuient sur une classification explicite ou implicite. Par exemple, les dix familles d'Hébert reposent sur les gestes dits « naturels ». Dans les méthodes de maintien – la méthode suédoise –, ce sont les exercices anatomo-fonctionnels, vertébro-thoraciques, etc. qui sont rete-

nus, selon une pertinence physiologique. Dans la méthode sportive, on choisit des spécialités sportives. Dans les Instructions Officielles de 1945 auxquelles les enseignants de ma génération ont été assujettis au début de leur carrière, on nous imposait de fonder notre intervention sur ces trois courants. Jusqu'en 1967 (avec une petite modification en 1959), nous avons enseigné ces trois méthodes qui reposaient sur des classifications extrêmement différentes. Force est de constater que la juxtaposition de ces trois méthodes n'était pas très cohérente.

Aujourd'hui, la classification officielle à laquelle nous sommes soumis, comporte huit classes. Or ces huit classes sont, à mon avis, aberrantes. Elles sont même une « ringardise ». Car finalement, c'est revenir au XIX^{ème} siècle. Il est insensé qu'une profession puisse enseigner selon une telle incohérence. Par exemple, une classe est composée de sports dits « de raquette ». On pourrait aussi envisager, pourquoi pas, des sports de balle, des sports de filet, des sports en pantalon, des sports en chaussures à pointes, etc. !

Il faut reconnaître que l'on a besoin, pour la pratique, de classifications utiles. Pour tout dire, en tant que professeur, ma première classification était dichotomique. Il y avait les activités « d'intérieur » et les activités « d'extérieur ». J'enseignais à Paris ; la pluie était notre problème. Comme nous étions plusieurs professeurs d'éducation physique à l'École Normale et que parfois nous avions cours en simultané, lorsqu'il pleuvait, c'était une catastrophe. Nous devions regrouper deux classes de chacune quarante élèves dans un petit gymnase ! Activités d'intérieur et d'extérieur : il s'agissait d'une classification pratique, utile. Mais nous voulons parler ici d'une classification de type scientifique, sur laquelle reposera l'éducation physique. La classification en huit groupes, qui nous est proposée notamment sur l'impulsion du SNEP, est d'une navrante médiocrité. C'est une catastrophe ; elle est indéfendable ! La profession la traînera comme un boulet pendant de nombreuses années.

Il y a une quinzaine d'années, les Inspecteurs Généraux avaient conçu, en accord avec le Groupe Technique Disciplinaire et les professeurs de terrain qui avaient été consultés, une autre classification qui avait davantage de cohérence. Mais le Secrétaire général du SNEP, Jacques Rouyer, avait menacé le Ministre de l'Éducation Nationale, François Bayrou, d'un clash si cette classification était adoptée. À la réunion du Conseil Supérieur des Universités, le Ministre, qui ne voulait pas de vague, avait ainsi estimé que le texte proposé était mal écrit et devait donc être refait. Ce fut ce que Gilles Klein a appelé « une gifle pour l'Inspection Générale ».

« Chers collègues, nous sommes désormais des préparateurs aux Jeux Olympiques, nous ne sommes plus des professeurs d'éducation physique ! »

Le SNEP a donc imposé une classification qui n'est qu'une juxtaposition de spécialités. Ce qui a été amorcé en 1967 en faveur des sports a été accru. Aujourd'hui, la classification est une juxtaposition de vingt-six techniques sportives auxquelles on peut en ajouter neuf autres. Nous sommes devant un ensemble fini, clos, d'une trentaine de spécialités. Si on les regarde de plus près, on s'aperçoit que la plupart sont des disciplines olympiques (seules cinq ou six n'en sont pas). Chers collègues, nous sommes désormais des préparateurs aux Jeux Olympiques, nous ne sommes plus des professeurs d'éducation physique ! Et ceci est habilement masqué par la fumée des discours biologisant ou psychologisant.

Nous pensons qu'il ne faut pas continuer dans cette voie en juxtaposant uniquement des techniques sportives : je ne vois pas pourquoi l'État paierait des études – quatre, cinq années – pour enseigner des techniques sportives qui peuvent être apprises en beaucoup moins de temps !

Je peux vous dire comment cela se passe dans l'armée. On forme des « démonstrateurs » en deux

mois, des « aides-moniteurs » en quatre mois, et des « moniteurs » en six mois. Ceci étant, je peux vous garantir que déjà au bout de deux mois, ces volontaires sont parfaitement capables de mener une séance didactique. Au bout de quatre mois, encore mieux. Et au bout de six mois, ils valent à première vue largement un professeur d'éducation physique ! Pour les parents, pour les fédérations, ils sont aussi bons que vous ; ils sont même meilleurs parce que ce sont des enseignants qui ont accompli des performances et ont obtenu des diplômes sportifs officiels. Pour initier des élèves à des disciplines sportives, il n'est pas besoin de faire des études sur quatre ou cinq ans. Si, en revanche, on considère que l'éducateur physique, le professionnel que vous êtes, a une mission d'éducation visant à organiser la pensée de ses élèves, à favoriser leur insertion sociale et leurs relations affectives, à faciliter leur épanouissement, tout change. Il faut dès lors des gens formés sur de nombreuses années, afin qu'ils aient une connaissance approfondie de tous ces phénomènes.

Dès lors que nous raisonnons comme je viens de le faire, on nous dit : « Vous êtes un intellectuel, vous ne connaissez pas le terrain,... ». J'ai dans ce cas invité ceux qui me le reprochaient à venir me rejoindre sur le terrain, en confrontation avec des enfants de la banlieue ; j'ai constaté que certains n'y arrivaient pas. Être cadre dans une fédération sportive ou ancien sportif de haut niveau, c'est très bien, mais cela ne suffit pas !

Finalement, le reproche que l'on me fait est d'essayer de réfléchir et de comprendre mon métier. Les professeurs d'éducation physique ne doivent-ils être que des applicateurs de mémentos, que des exécutants... comme à l'armée ?

Pour une éducation physique moderne.

Dans cette lignée, nous nous sommes demandé s'il était possible de définir des critères de l'action motrice qui nous permettraient d'organiser de façon

cohérente nos pratiques et de faire des choix judicieux sur le terrain.

Essayons de voir ensemble quels contenus donner aux leçons d'éducation physique dans notre classe, dans notre établissement, et éventuellement au niveau national. Dans cette démarche, nous nous sommes appuyés sur des connaissances issues de travaux de multiples chercheurs. On n'invente jamais rien. On travaille à partir de ce que les autres ont apporté. Même si l'on s'oppose à eux, on s'appuie sur ce qu'ils ont produit. Auguste Comte disait « L'humanité est faite de plus de morts que de vivants. »

Dans ce cadre-là, nous avons retenu trois critères pertinents (cf. schéma joint) :

- **Le rapport avec le milieu extérieur** (incertitude du milieu, qui n'est ni intelligent ni émotif, et qui est soumis au déterminisme laplacien).

Lorsqu'un acteur agit, il n'est pas toujours sûr des réactions de l'environnement. Mais parfois, il peut en être certain dans les situations sportives où le milieu est stable et standardisé. Par exemple, en athlétisme, on est sûr de ce qui va se passer parce que l'environnement est prédéfini : l'incertitude liée à l'environnement matériel y est annulée. Cette notion d'incertitude est bien sûr abstraite, ce qui a valu à l'époque quelques interrogations quant à ce critère pourtant clé. S'il n'y a pas d'incertitude, on déroule un automatisme. C'est ce qui se passe en gymnastique.

- **Le rapport à autrui, sous forme de coopération avec partenaire(s).**

- **Le rapport à autrui, sous une forme d'opposition contre adversaire(s).** Nous entendons ici l'adversaire comme un autre intervenant avec lequel se noue une interaction motrice d'antagonisme.

Il s'agit là de critères modernes caractérisant la logique interne des activités. Ils permettent la fondation d'une éducation physique intelligible. En effet, nous allons organiser ces critères en fonction de leurs combinaisons : deux à deux, tous les trois ensemble, un

seul à la fois où aucun d'entre eux. Ces trois critères nous permettent d'organiser l'ensemble des pratiques selon une structure de simplexe S3, en huit **domaines d'action motrice**. Parmi ceux-ci, il y en a deux qui sont de type psychomoteur (aucun rapport opératoire avec autrui) et six où la relation avec autrui est fondatrice (cf. schéma).

Notre culture donne beaucoup d'importance à l'ensemble dit « vide », celui qui correspond à l'absence d'incertitude, de partenaires et d'adversaires. Ce n'est pas un ensemble vide de pratiques ; c'est au contraire là où il y en a le plus ! Aussi, nous pensons qu'il serait bon de diviser les activités psychomotrices en milieu stable, selon deux classes : la classe des activités à performances chiffrées dont la notation est objective (athlétisme, natation...), et la classe à notation subjective (gymnastique, patinage, plongeon...). Il s'y ajoute une classe d'activités psychomotrices à incertitudes (ski, kayak, randonnée, VTT, plongée sous-marine, etc.), ce qui aboutit à trois classes psychomotrices.

Ce n'est pas parce que l'analyse scientifique a identifié huit classes qu'il faut en garder huit. Il est également nécessaire de prendre en compte les aspirations de la société. Dans l'organisation pédagogique, il serait raisonnable de reprendre la classification, et d'identifier trois classes sociomotrices en regroupant tout ce qui est purement partenaire, tout ce qui est purement adversaire et ce tout qui est partenaire et adversaire. Ceci ferait trois classes psychomotrices et trois classes sociomotrices. On peut bien sûr mettre les activités d'expression dans chacune des classes. Mais depuis le début, nous défendons l'idée que les activités expressives sont très différentes des autres activités ; c'est un autre monde. Le sport, c'est la performance, le rendement, alors que l'activité d'expression est la transmission d'un sens, d'une sensibilité, d'une émotion. L'aspect sémiotique y est tout à fait capital et différent. Nous pensons qu'il est bon de lui faire une place à part. Sinon, elle risque d'être diluée dans les autres.

Finalement, nous proposons sept domaines d'action : trois psychomoteurs (situations avec incerti-

tude, situations sans incertitude à notation objective et situations sans incertitude à notation subjective), trois domaines d'action sociomoteurs (purement coopératifs, purement antagonistes, et les deux liés), et, à côté, le septième domaine d'action centré sur l'expression. Bien entendu, tout cela demanderait des explications supplémentaires.

Nous pensons avoir là couvert l'ensemble de toutes les pratiques à l'aide des critères de pertinence qui donnent du sens à ces pratiques. À l'enseignant, ensuite, de choisir dans chaque domaine d'action motrice les activités les plus significatives en fonction de ses élèves, de leur âge et de leur milieu social. Il faut laisser au professeur la possibilité de choisir les activités les mieux adaptées à son contexte. L'enseignant possède la cohérence de son métier. Bien sûr, au niveau national, on peut demander une distribution pondérée des différents domaines, mais ensuite il convient de laisser l'enseignant prendre ses propres décisions. Les enseignants d'EPS ne sont pas uniquement des exécutants au service des techniques olympiques !

« Il faut laisser au professeur la possibilité de choisir les activités les mieux adaptées à son contexte. »

Il me semblerait donc important de repenser notre métier en fonction des contenus pertinents liés à la logique interne de l'action motrice engagée par les pratiquants du terrain.

Les principes éducatifs revendiqués aujourd'hui par les Instructions Officielles sont-ils compatibles avec les contenus qu'elles proposent ?

Dans ce qui est donné, aucune place importante n'est accordée à la coopération. Or, les principes éducatifs fondamentaux requièrent l'entraide, la coopération, le respect d'autrui, le contact, l'échange. Ceci

Questions / Réponses

passer par des activités de coopération, et non pas par la destruction symbolique de l'autre comme dans le rugby, le tennis, etc. Le sport a sa logique, qui est tout à fait intéressante. Il a son aspect éducatif auquel nous sommes très attachés. En revanche, il ne détient pas l'exclusivité des pratiques pédagogiques. Le sport est un sous-ensemble très intéressant, notamment à l'âge de nos élèves, mais il n'est qu'un sous-ensemble restreint des pratiques motrices. Parmi ces activités, celles qui mettent l'accent sur la coopération sont très enrichissantes dans notre perspective éducative. Vous, vous êtes celles et ceux du monde enseignant qui sont les mieux placés pour favoriser l'esprit d'entraide. Quand la coopération passe par le corps, quand les enfants sont encordés sur une paroi, quand ils sont embarqués dans des situations d'entraide corporelle où chacun dépend de l'autre, il se crée des sensations, des perceptions, des relations bien plus fortes qu'avec les fables de La Fontaine récitées en commun !

« Vous, vous êtes celles et ceux du monde enseignant qui sont les mieux placés pour favoriser l'esprit d'entraide. »

Nous possédons des propriétés de contenu que nous pouvons exploiter. Et actuellement, les textes officiels ne le mettent pas en avant. Il y a même contradiction puisqu'il y a surtout de l'opposition. Comment voulez-vous avec de l'opposition développer réellement la coopération ?

● **Comment pourrait-on, dans nos établissements, dans nos programmations, utiliser vos propositions, tout en respectant les textes officiels ? Par le biais de l'« APSA établissement » ?**

➤ Je vais répondre en deux temps.

La position que je viens de développer, et qui est celle que j'avais lorsque j'étais professeur, était de prendre position à l'égard des textes officiels, quand ceux-ci étaient manifestement fallacieux – ce qui est le cas manifeste aujourd'hui. D'ailleurs, si au cours de l'histoire, de 1945 à aujourd'hui, les Instructions Officielles ont constamment changé, c'est qu'il y a du flottement et de la confusion. Elles ne détiennent pas la vérité. Il s'agit de phénomènes de mode, de politique ; ça n'est pas sérieux ! Nous devons donc lutter pour faire changer ces Instructions, pour qu'elles s'améliorent. Il faut donc mobiliser la profession avec, si possible, l'accord des partis politiques et des syndicats, sinon sans eux, afin de définir les contenus et l'identité de l'éducation physique. Le SNEP devrait favoriser une meilleure connaissance de l'ensemble des conceptions sérieuses de l'éducation physique et non chercher à les condamner comme il le fait, au profit d'un seul courant fortement idéologisé.

Deuxième point. Quand nous sommes dans un établissement, il faut faire avec, il faut s'adapter. Il me semble possible, dans le cadre des textes qui sont actuellement définis, d'adopter des attitudes qui glissent parfaitement vers ce que j'ai suggéré. Le professeur peut fonder sa programmation sur les activités qui sont proposées, en fonction des domaines d'action motrice.

Ce qui est capital, c'est que la profession se prenne en charge, qu'on n'attende pas des Inspecteurs ou du syndicat de nous dicter ce qu'il faut faire. Le syndicat est incompétent dans le domaine des contenus scientifiques. Je suis moi-même hyper-syndicaliste, mais je n'élis pas des représentants syndicaux pour qu'ils me disent ce que je dois faire dans mes leçons. Nos représentants sont élus pour défendre la profession

sur le plan général et sur le plan des individus – ce que le syndicat fait généralement très bien – et non pour imposer, par prosélytisme abusif, une conception partisane.

Nous sommes certainement la profession où les collègues sont les plus inventifs. Mais le débat n'est pas de se réfugier dans ce que l'on fait, avec les satisfactions que l'on a, mais plutôt de prendre en compte aujourd'hui une conception de l'éducation physique qui ait du sens au niveau national, sur le plan épistémologique. Sinon, nous n'aurons pas notre place dans l'École. Nous resterons de simples amuseurs qui proposent aux enfants des compensations corporelles par rapport à l'effort intellectuel. Les enquêtes sur l'éducation physique révèlent qu'elle est perçue comme un dévouement. Est-elle uniquement cela ?

● ***Si l'on s'écarte trop des disciplines sportives, du technicisme, que l'on se « spécialise » par exemple sur les piliers 6 et 7 du socle commun de connaissances et de compétences, quelle spécificité va-t-il rester à notre discipline ?***

➤ C'est une question d'importance. Tout à l'heure, j'ai condamné le technicisme, pas l'apprentissage des techniques. Je pense qu'il faut absolument que nous restions des techniciens. On doit absolument maîtriser les techniques. Précisément, la connaissance de l'action motrice, c'est la connaissance de la logique interne des pratiques et de leurs modalités d'exécution corporelle. On ne peut approfondir les problèmes de conduite motrice de façon sérieuse que par le passage des techniques.

« Ma position est très nette : nous sommes des techniciens, mais pas que des techniciens. »

Pour maîtriser les techniques, il faut connaître les principes sociomoteurs et les principes psychomoteurs qui les sous-tendent. Nous devons présenter, dans les Écoles de formation, les différents principes de l'action

motrice en fonction des impératifs de logique interne. Ma position est très nette : nous sommes des techniciens, mais pas que des techniciens.

● ***Quel regard portez-vous sur la formation initiale des enseignants d'EPS d'une part, sur le sport scolaire d'autre part ?***

➤ Actuellement, la formation des enseignants d'EPS repose sur un malentendu. On nous demande d'enseigner de la biologie, de la psychologie, de la sociologie, etc., et à côté on demande aux étudiants de faire des performances. Comment passe-t-on de l'un à l'autre ? Des enquêtes ont été faites. Certains étudiants en STAPS sont très insatisfaits de leur formation. Les conflits sont multiples. Il y a des oppositions entre les professeurs de sciences biologiques et les professeurs de sciences sociales. Il y a des problèmes entre ceux qui sont agrégés et ceux qui ne le sont pas. Il y a aussi des conflits entre le terrain et la formation théorique. Les étudiants ont de moins en moins de cours pratiques et de plus en plus de cours d'amphi. Est-ce que cela correspond à la formation d'un professeur d'éducation physique ?

Ensuite, je trouve étonnant que nous n'ayons pas de contenu propre. Nous avons une chance inespérée : les STAPS ont réussi à être intégrés dans l'Université. Mais qu'est-ce que l'on y enseigne ? Ce qu'enseignent déjà les autres ! Cela fait un tiers de siècle que nous sommes à l'Université. Pouvez-vous me citer un seul travail scientifique d'éducation physique qui ait émergé au niveau national et international ? Il n'y en a pas, alors qu'en psychologie, en sociologie, il en sort chaque année. Pourquoi ? Non pas parce que nos collègues n'ont pas de talent – c'est l'inverse –, mais ce talent est détourné vers des objectifs extérieurs. Les enseignants vont là où ils ont une chance d'avoir un emploi ou des ressources, c'est-à-dire souvent vers des biologistes ou des psychologues qui les prennent sous leur coupe et qui leur assurent un poste de Maître de conférences. Il y a dérive ; nous nous sommes fourvoyés dans les STAPS en adoptant une posture épistémologique désastreuse. Il

faudrait totalement changer cela. C'est ce que nous essayons de faire avec d'autres.

Quant à l'UNSS, il est important pour nos élèves de s'inscrire dans des rencontres compétitives. Il ne faut cependant pas lui accorder plus d'importance qu'elle n'en a. Le cœur de notre problème n'est pas là. Le cœur de votre problème, c'est votre enseignement. Que l'UNSS permette une généralisation de certaines pratiques compétitives, c'est très bien, mais comme vous le savez, il n'y a que 15 % de nos élèves qui sont inscrits à l'association sportive, ce qui n'est pas tant que ça...

● **Qu'est-ce qui différencie un entraîneur d'un professeur d'EPS, dans sa démarche ?**

➤ L'entraîneur de saut en hauteur est un entraîneur de saut en hauteur. Le professeur d'éducation physique est un intervenant sur l'action motrice, dont certaines manifestations peuvent se produire en saut en hauteur. Le saut en hauteur est une technique parmi mille autres. Il s'accomplit en milieu certain ; il tend donc à devenir un automatisme, ce qui est intéressant. Mais le professeur d'éducation physique va entraîner également là où le milieu est incertain, avec autrui, avec des partenaires, etc. Le professeur d'éducation physique a une vision beaucoup plus large : il intervient sur tous les domaines d'action motrice. L'entraîneur prépare ses athlètes de haut niveau à devenir champions ; il est soumis à des contraintes très fortes de toute nature. En revanche, avec vos élèves, les contraintes sont de type éducatif et n'ont pas un objectif de victoire à tout prix.

● **Comment voyez-vous l'évaluation scolaire de l'action motrice ?**

➤ Je voudrais d'abord vous dire que je n'ai écrit aucun article sur l'évaluation ! Qu'on le veuille ou non, en éducation physique, on est à part. On joue beaucoup plus sur la personnalité, sur l'apprentissage de la vie sociale par l'intermédiaire de la motricité. Ce n'est pas l'accomplissement d'une performance qui est le critère fondamental de l'atteinte de nos objectifs. Je ne nie pas pour autant l'intérêt des performances.

À chaque fois que j'en ai la possibilité, je supprime l'évaluation. Qu'est-ce que l'on note ? L'héritage génétique des élèves ? Leur mérite ? La performance brute ? On est toujours sur le non-dit, sur le confus. Là où je pense que l'évaluation est importante, c'est dans la recherche scientifique ; c'est dans l'appréciation quantitative des phénomènes produits par l'éducation physique relatifs à l'épanouissement de l'enfant, au développement du lien social, à l'harmonie de la dynamique des groupes. Le Boulch disait qu'il refusait l'évaluation. Je suis assez proche de sa position ; tout au moins je n'accorde pas à cette évaluation une importance déterminante.

● **Sait-on quelle pratique peut développer quelle(s) finalité(s) ?**

➤ Beaucoup d'études sont faites en France et à l'étranger sur cette thématique. J'ai pour ma part fait des recherches sur les sports collectifs. Nous avons pu montrer que les sports collectifs ne développent pas la cohésion de la classe d'élèves. C'est une information erronée. En revanche, des activités de randonnée et de pleine nature, dans lesquelles nous mettons les enfants en situation de coopération, peuvent déclencher des enthousiasmes collectifs avec un accroissement de la cohésion très marqué. Tout ceci a été quantifié, calculé statistiquement. Nous avons obtenu des preuves scientifiques de cela. Il serait intéressant que les collègues des STAPS travaillent sur ces thèmes. Mais peut-on trouver des articles de nos collègues des STAPS qui portent sur l'éducation physique ? Il n'y en a guère. Peut-être les chercheurs craignent-ils de déchoir en travaillant sur l'éducation physique. Or je crains qu'à l'avenir, ce ne soit pas des professeurs d'éducation physique qui prennent en main ces questions, pourtant essentielles.

● **Les élèves nous considèrent comme leur professeur de sport ? Comment les faire entrer dans votre démarche ?**

➤ On constate sur le terrain que présenter des jeux comme la balle assise enthousiasme les enfants. Ce sont bel et bien des pratiques sociales très moti-

vantes. Certains collègues affirment que les sports collectifs sont des pratiques sociales de référence. Soit, mais de référence pour qui ? Pour ceux qui sont partisans des sports de compétition, des sports qui n'existent que depuis un siècle. Or les jeux traditionnels séculaires, sont bien plus anciens. Autrement dit, les jeux dont vous parlez peuvent passionner les enfants, les adolescents et les adultes autant que le sport. Il suffit de bien les choisir et de bien les présenter.

« On constate sur le terrain que présenter des jeux comme la balle assise enthousiasme les enfants. »

● **Si l'on souhaite transformer nos programmes d'établissement, il me semble que trois points de vue peuvent être adoptés. Le premier : proposer, par exemple : basket-ball, badminton et athlétisme, en faisant évoluer les compétences visées. Le deuxième : programmer, par exemple : basket-ball, badminton et balle assise. Le troisième enfin : travailler sur un principe d'action, par exemple les appuis, à travers le basket-ball, le badminton et l'athlétisme. Vers quelle proposition vous engageriez-vous ?**

➤ Concrètement, il me semble que le troisième point proposé est important. Il faudrait trouver un enseignement qui porte sur plusieurs pratiques avec un principe d'action commun, fondamental. Ce pourrait être par exemple en expression, en course d'élan, en appuis, en démarquages, en pré-action. Ça n'est pas fait par les programmes. Or il me semble utile de le prévoir. Justin Teissié l'avait proposé. Mais il ne maîtrisait pas les problèmes théoriques, ce qui l'empêchait d'avancer.

● **Que répondez-vous à ceux qui pensent que vos propositions sont inapplicables sur le terrain ?**

➤ Il y a, à mon avis, plusieurs raisons. La première, c'est ce qu'a dit Claude Prévost dans son livre

*L'éducation physique et sportive en France*¹ : les professeurs d'éducation physique ont un complexe d'infériorité ; ils se mettent en bas de l'échelle des enseignants. Ils n'ont pas pris en main leur discipline. Ils vivent sur une mythologie selon laquelle ils sont inférieurs aux autres. L'expérience montre que cette perception auto-dépréciative est malheureusement fort répandue. Qui plus est, elle est entretenue par les autorités, et en premier lieu par le SNEP qui essaie de condamner tout professeur d'éducation physique qui ne se met pas sous sa coupe et qui propose des apports différents ou nouveaux (tels Pierre Seurin, Jean Le Boulch ou Jean-Marie Brohm par exemple).

Dès l'instant où certains d'entre nous décident de réfléchir sur leur métier, on leur dit qu'ils sont des « intellectuels », que leurs propositions sont « formelles » et qu'ils devraient rester à leur niveau ! Manifestement, les professeurs d'éducation physique sont perçus comme une profession dominée.

« Les professeurs d'éducation physique ont un complexe d'infériorité ; ils se mettent en bas de l'échelle des enseignants. »

À l'inverse de ce que nos opposants proclament, nos propositions sont facilement applicables sur le terrain. En effet, n'est-il pas particulièrement aisé d'élaborer un programme d'éducation physique, au niveau local ou national, en se fondant sur les domaines d'action motrice ? N'est-il pas indispensable de prendre en compte les phénomènes affectifs et relationnels dans l'intervention pédagogique et au cours même de l'action motrice des élèves ? Est-il vraiment impossible d'introduire des jeux traditionnels dans les contenus d'enseignement et de mettre l'accent sur les aspects relationnels ? Est-il irréaliste de vouloir proposer à ses élèves des pratiques qui favorisent l'entraide et la coopération ?

1. **PRÉVOST Claude** : *L'éducation physique et sportive en France : essais d'anthropologie humaniste*, Paris, PUF, 1991

En conclusion, je dirai que la proposition d'une éducation physique moderne fondée sur des connaissances scientifiques d'aujourd'hui dont le bien fondé est confirmé par le terrain, semble déranger beaucoup

de personnes. Il serait intéressant d'en connaître les véritables raisons...

Propos recueillis par
Raffi Nakas,
TZR Grand Lyon (69)
et
Stéphane Sapin,
Collège P. Séward, Drancy (93)

Pour aller plus loin... :

Pierre Parlebas,

Jeux, sports et sociétés. Lexique de praxéologie motrice, INSEP-Publications – Paris, 1999.